



Note de presse - Droit de réponse articles/publications conférence de presse Ahetze/EH Bai

Madame, Monsieur,

Vous avez pu lire, écrire, partager une **information relative à un projet immobilier sur la commune d'Ahetze**, suite à **une conférence de presse convoquée par le groupe politique EH Bai**, ce mercredi 3 mars.

Pour être le plus factuel possible, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un **permis de construire en cours d'instruction** et pour lequel certains membres de ce groupe politique d'opposition sur la commune siègent dans la commission ad hoc.

Ils sont donc très au fait des orientations qui pourraient être réservées à ce projet... et l'on peut s'étonner, pour plusieurs raisons, de la **vitrine médiatique qu'ils veulent lui accorder...**

Dans le cadre de cette instruction, la CDPENAF se devait d'être saisie et elle s'est réunie le 3 mars pour une publication de sa position le 4 après midi.

Très majoritairement, cette commission s'est prononcée contre le projet tel que présenté par les potentiels acquéreurs de ce bâti parcellé AC191.

Le Plan Local d'urbanisme de la commune d'Ahetze a souhaité **qu'une attention particulière de conservation et de valorisation de ce patrimoine bâti soit possible**, et à ce titre pourrait étudier un changement d'usage.

Cette ferme est aujourd'hui en ruine, l'ancien exploitant l'ayant abandonnée, ne pouvant plus y vivre décemment et les coûts de rénovation ne pouvant être supportés par le propriétaire.

Ce bien a donc été mis à la vente et une société de promotion immobilière s'est portée acquéreuse. C'est bien elle qui est porteuse du permis et bien entendu absolument pas la commune d'Ahetze

Ce qui est par contre certain, c'est que la commune est favorable à une revitalisation et une préservation de ce patrimoine...à plus d'un titre !

Il y a donc certainement des choses qui peuvent être critiquées mais il y a aussi nécessairement des solutions à trouver !

L'efficacité d'une réalisation et de la concrétisation d'un projet ne peut se contenter d'un malheureusement trop classique : « Ya qu'à...faut qu'on ! »

Les différentes politiques publiques menées que ce soit au niveau communal ou intercommunal, ne peuvent être l'objet de manipulations d'information, de réappropriations douteuses ou de prises en otage par quelques entités particulières...

Elles ne sont surtout pas le monopole de quelques-uns qui penseraient qu'une exposition médiatique justifierait leur légitimité.

D'ailleurs, comment interpréter autrement cette **visibilité politique organisée** à l'occasion de cette conférence de presse, à quelques mois d'une échéance d'élection départementale... quand...certains élus sur la photo ou la vidéo publiée sont possiblement déjà en campagne sur le canton !

Ces sujets sont sérieux ! L'agitation n'est pas la garantie de leur donner la consistance et l'attention qu'ils méritent !

Dénoncer le vote majoritaire du PLU d'Ahetze par les élus communautaires de l'Agglomération Pays Basque ne participe pas au respect que l'on est en droit d'attendre de partisans politiques qui peuvent certes avoir des points de vue différents, mais qui devraient **simplement reconnaître une règle démocratique...**

Vous pouvez être certains que **les élus d'Ahetze sauront prendre les meilleures décisions** et que leur légitimité démocratique est totalement assumée dans leur village !

Philippe ELISSALDE



Maire d'Ahetze,
Conseiller communautaire de
l'Agglomération Pays Basque.